

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Tour de France et la Sécurité Routière s'engagent pour la sécurité des cyclistes

La route appartient à tous. Mais la cohabitation n'est pas toujours simple entre les véhicules motorisés et les cyclistes. En 2015, sur les routes de France, **149 cyclistes ont trouvé la mort** dans **4429 accidents corporels**, et **1516** ont été **blessés**.

Face à de tels chiffres, le Ministère de l'Intérieur, à travers la Délégation à la Sécurité et à la Circulation Routières (DSCR), met l'accent toute l'année sur un **meilleur partage de la route**. Des actions de communication sont mises en place lors d'épreuves cyclistes populaires dans le cadre de l'opération « *La route se partage* ».

La sécurité routière est une préoccupation d'Amaury Sport Organisation (ASO), société organisatrice du Tour de France cycliste. Tout au long de l'épreuve, un rappel régulier de messages de prévention est dispensé auprès des cyclistes en compétition, des accompagnateurs pendant les épreuves et, bien sûr, auprès des spectateurs.

La DSCR et ASO ont souhaité s'engager ensemble dans le cadre d'une convention signée le 17 juin 2016 par Emmanuel Barbe, délégué interministériel à la sécurité routière, et Pierre-Yves Thouault, directeur adjoint du Tour de France.

Un stand Sécurité routière sera installé à chaque arrivée d'étape française du Tour de France 2016. Celui-ci sera animé par des Intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR) qui pourront répondre à toutes les questions du public sur l'importance du partage de la route. L'objectif du stand est de rappeler les règles de bonne conduite et les bons comportements à adopter pour une meilleure cohabitation sur la route, que l'on soit conducteur ou cycliste. Un quizz permettra au public de tester ses connaissances. Un tirage au sort lui permettra de gagner des maillots cyclistes qui portent les messages suivants : « *Cyclistes, respectons les règles !* » et « *Je double : je m'écarte -> 1.50 m, 1 m en ville* ».

Par ailleurs, **deux véhicules aux couleurs de la Sécurité routière** emprunteront l'itinéraire de la course au sein de la caravane publicitaire sur quelques étapes.

Sensibiliser cyclistes et automobilistes au respect mutuel pour modifier les mauvais comportements : tel est l'objectif de l'opération « *La Route Se Partage* ».

Une route sans danger pour les cyclistes, oui, c'est possible !



CONTACTS

• **Didier De Abreu** – Coordinateur Interministériel de Sécurité Routière d'Ille-et-Vilaine
06 42 57 74 57 - didier.de-abreu@ille-et-vilaine.gouv.fr

• **Thierry Baudet** – Communication et Coordination DDTM 35
06 71 37 60 96 - thierry.baudet@ille-et-vilaine.gouv.fr